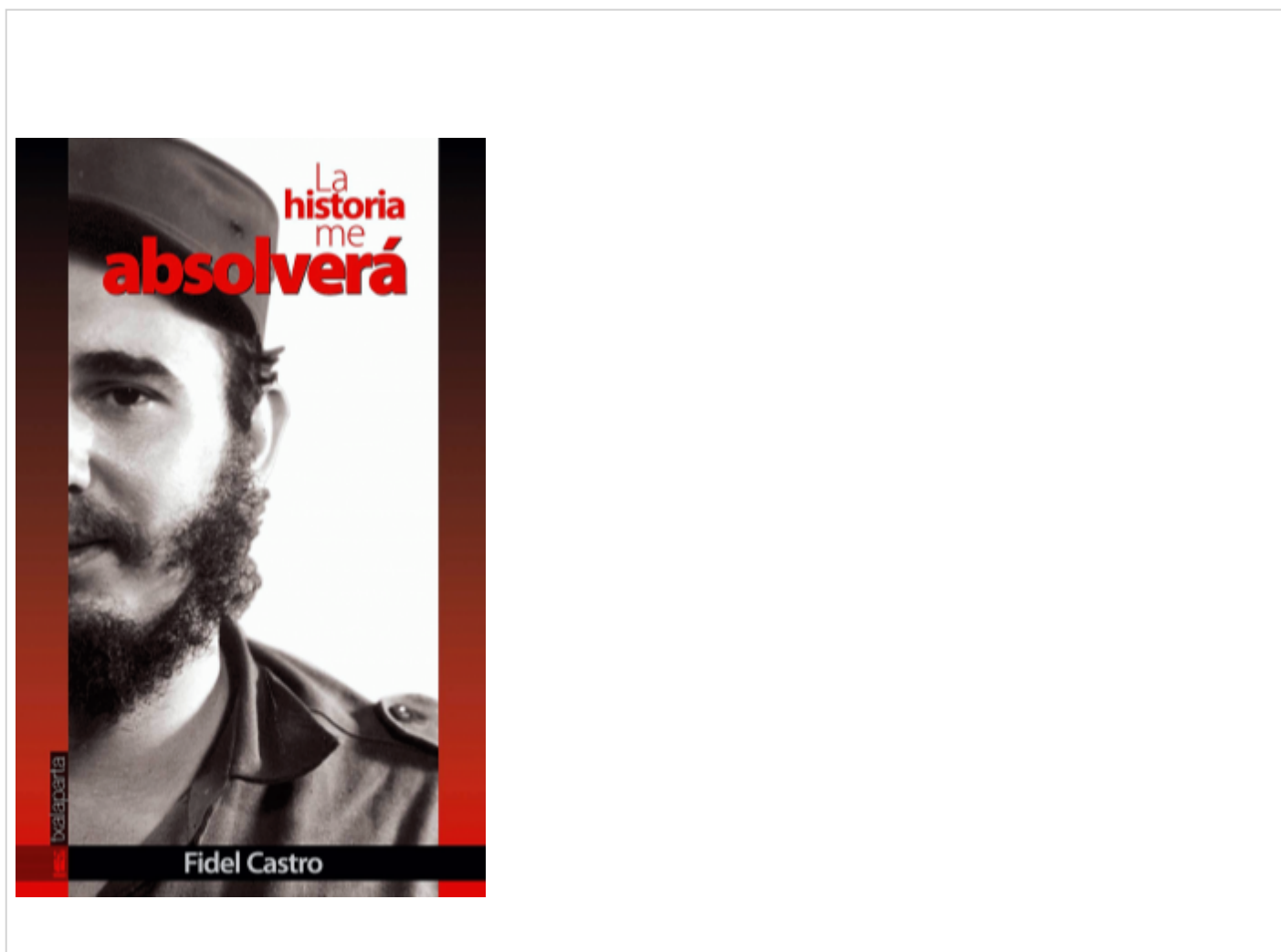


L'histoire m'acquittera



L'histoire m'acquittera

L'histoire m'acquittera est le plaidoyer d'autodéfense de Fidel Castro dans le procès qui s'est ouvert contre lui le 16 octobre 1953 pour les attaques des casernes Moncada et Carlos Manuel de Céspedes à Santiago de Cuba et Bayamo, respectivement, qui ont eu lieu le 26 juillet 1953. Face à ce procès, Fidel, qui était à l'époque diplômé en droit civil, a décidé d'assurer sa propre défense, qui a ensuite fait l'objet d'un livre.

Dans ce document, Fidel expose ce qu'il considère comme les maux de Cuba à l'époque, résumés en six problèmes fondamentaux : le problème de la terre, le problème de l'industrialisation, le problème du logement, le problème du chômage, le problème de l'éducation et le problème de la santé.

Résumé

L'histoire m'absoudra est le plaidoyer d'autodéfense de Fidel Castro dans le procès qui s'ouvre contre lui le 16 octobre 1953 pour les agressions des casernes Moncada et Carlos Manuel de Céspedes à Santiago de Cuba et Bayamo, respectivement, qui ont eu lieu le 26 juillet de la même année. Face à ce procès, Fidel Castro, alors diplômé en droit civil, a décidé d'assurer sa propre défense. Dans le

document, Fidel Castro souligne les maux de Cuba à l'époque, résumés en six problèmes fondamentaux :

Le problème de la terre

Le problème de l'industrialisation

Le problème du logement

Le problème du chômage

Le problème de l'éducation

le problème de la santé.

Parmi les principaux problèmes qu'il a soulignés, citons

85 % des petits agriculteurs cubains paient un loyer et sont menacés d'expulsion alors que plus de la moitié des meilleures terres sont détenues par des entreprises étrangères et qu'une grande partie de la population est analphabète.

400 000 familles rurales et urbaines vivent dans des conditions de surpeuplement et près de deux millions et demi de citadins paient des loyers élevés pour les maisons qu'ils occupent.

Quatre-vingt-dix pour cent des enfants des campagnes sont dévorés par la vermine.

Il y avait plus d'un million de chômeurs.

Le procès

Les arguments de son plaidoyer ont fait passer Fidel du statut d'accusé à celui d'accusateur.

Les personnes accusées d'avoir participé aux événements du 26 juillet 1953 ont été jugées dans le cadre de l'affaire n° 37 de la même année, qui a débuté le lundi 21 septembre. Le Palais de justice de Santiago fut le théâtre d'un procès inédit.

À la stupéfaction de la cour et des autres personnes présentes, les accusés sont devenus les accusateurs. À la fin du procès, le 6 octobre, 29 des 102 accusés ont été condamnés à des peines de prison allant de 7 mois à 13 ans. Sept jours plus tard, ils sont transférés à la prison modèle d'Isla de Pinos. Fidel Castro avait été tenu à l'écart du tribunal depuis la fin de la première session. Son procès a eu lieu le 16 octobre dans une petite salle de l'hôpital civil Saturnino Lora. Aux côtés du chef du groupe, étaient jugés Abelardo Crespo, allongé sur un lit en raison de multiples blessures, et Gerardo Poll Cabrera.

Comme lors du procès précédent, les accusés se sont transformés en accusateurs, dénonçant les crimes commis contre leurs camarades. C'est à ce moment-là que l'un des mythes les plus choquants de l'assaut de la caserne Moncada a commencé à prendre forme. Il y avait peu de monde lorsque Fidel Castro s'est levé pour assurer sa propre défense. Le procès a duré environ quatre heures, dont Fidel a passé la moitié à dénoncer le coup d'État, les crimes contre ses camarades, son programme de gouvernement s'il avait triomphé et d'autres considérations d'intérêt national. Finalement, il est condamné à 15 ans de prison.

La plaidoirie de sa défense commence :

Messieurs les magistrats :

Jamais un avocat n'a dû exercer sa profession dans des conditions aussi difficiles ; jamais une telle masse d'irrégularités accablantes n'a été commise à l'encontre d'un accusé. L'un et l'autre, dans ce cas, sont une seule et même personne. En tant qu'avocat, il n'a même pas pu consulter le dossier et, en tant qu'accusé, il est enfermé aujourd'hui depuis soixante-seize jours dans une cellule d'isolement, au secret total et absolu, au-delà de toute prescription humaine et juridique[1]. La prison est un lieu où l'accusé est détenu à l'isolement depuis soixante-seize jours.

La prison

Dès son arrivée en prison, le leader de la Génération du Centenaire (car 1953 coïncide avec le

centenaire de la naissance de José Martí), élabore un plan de travail axé sur la propagande.

...la propagande ne peut être abandonnée une minute car elle est l'âme de toute lutte. La nôtre doit avoir son propre style et s'adapter aux circonstances.

Il lui dit ensuite que sa femme Mirta lui parlera d'un pamphlet d'une importance décisive en raison de son contenu idéologique et de ses accusations énormes, et lui demande d'y accorder le plus grand intérêt. Il s'agit de La Historia me absolverá. Elle a été rédigée en prison entre son arrivée en octobre 1953 et avril 1954, à l'aide d'une bibliothèque personnelle qui, deux mois après son entrée en prison, contenait quelque 300 volumes.

De cette brochure, qui allait devenir le moyen de propagande le plus précieux en termes d'impact sur la population, il lui dit que 100 000 exemplaires allaient être distribués dans toute l'île dans les quatre mois. Bien que la distribution effective ne représente qu'un dixième de ce chiffre, le tract est une victoire totale. Le tract ne sera diffusé qu'un an après le procès, en octobre 1954.

Programme politique

Ce document devient immédiatement le programme politique de la nouvelle étape de la lutte qui a commencé avec l'assaut des casernes Moncada et Carlos Manuel de Céspedes.

Il dénonce la gestion louche du processus judiciaire, y compris les tentatives d'assassinat et, finalement, de séparation de ses camarades et de procès à huis clos.

Il s'agit d'une analyse des événements de la Moncada.

Il a souligné que dans la lutte révolutionnaire, le peuple serait la force fondamentale, et il a donné un concept marxiste-léniniste du peuple, adapté à la réalité cubaine, incluant toutes les forces, classes et secteurs sociaux affectés par le régime.

Il résume la lamentable réalité cubaine de l'époque et expose les mesures et lois révolutionnaires qui devaient être promulguées dans un premier temps, une fois le triomphe obtenu : réforme agraire, réforme intégrale de l'enseignement, nationalisation des trusts de l'électricité et du téléphone, entre autres.

Il expose le programme à appliquer par le gouvernement révolutionnaire établi, connu historiquement sous le nom de programme Moncada.

Il accuse Fulgencio Batista des violations commises lors du coup d'État du 10 mars 1952 et dénonce les crimes commis par la tyrannie.

À la fin, il revient à la figure de Martí en tant qu'auteur intellectuel de l'action.

Il semblait que l'Apôtre allait mourir l'année de son centenaire, que sa mémoire allait s'éteindre à jamais, tant l'affront était grand ! Mais il vit, il n'est pas mort, son peuple est rebelle, son peuple est digne, son peuple est fidèle à sa mémoire ; il y a des Cubains qui sont tombés en défendant ses doctrines, il y a des jeunes qui, dans une magnifique expiation, sont venus mourir sur sa tombe, lui donner leur sang et leur vie pour qu'il continue à vivre dans l'âme de la patrie. Cuba, que deviendrais-tu si tu avais laissé mourir ton Apôtre !^[2] et la phrase qui clôt son plaidoyer, « Que deviendrais-tu si tu avais laissé mourir ton Apôtre !

et la phrase qui clôt son plaidoyer de légitime défense :

Condenadme no importa, la Historia me Absolverá^[3] (Condamnez-moi, peu importe, l'histoire m'acquittera).

Importance historique de ce document



Radio Habana Cuba